



JSS Sustainable Portfolio Balanced

Les investisseurs sont de plus en plus nombreux à prendre conscience de la responsabilité qu'ils endossent en plaçant leur capital. La rentabilité n'est plus leur unique motivation: des objectifs sociaux, éthiques et écologiques entrent désormais aussi en ligne de compte. La solution: investir de manière responsable.

Le fonds JSS Sustainable Portfolio Balanced a été soumis à la procédure de contrôle du Comité pour un développement durable et s'est vu attribuer le label «Développement durable contrôlé». Il répond à tous les critères d'exclusion requis et est conforme aux directives en matière de transparence de l'Eurosif ainsi qu'à la norme de qualité ARISTA 3.0.

Ce fonds n'exclut aucun secteur, pas même ceux qui sont sujets à controverse, mais évalue les placements à l'aune de critères de développement durable stricts.

Critères d'exclusion

	Exclu	Non explicite- ment exclu	Remarques
Secteurs			
Armement	✓		
Nucléaire	✓		
Génie génétique appliqué à l'agriculture	✓		
Tabac	✓		
Alcool/drogues		✓	Aucun critère d'exclusion explicite
Jeux de hasard		✓	
Pornographie	✓		
Pratiques			
Corruption	✓		
Blanchiment d'argent	✓		
Violation des embargos décidés par l'ONU	✓		Garantie par une surveillance active
Violation de la convention de l'ONU sur les droits de l'homme	✓		
Violation des droits fondamentaux des travailleurs (OIT)	✓		
Pays (pour les obligations d'Etat)			
Embargos décidés par l'ONU	✓		Garantie par une surveillance active
Convention de l'ONU sur les droits de l'homme	✓		

Critères d'exclusion supplémentaires du fonds

- Utilisation de produits agrochimiques et chlorés

Normes de qualité

	Signataire ou directives respectées	Non signataire	Remarques
Directives de transparence de l'Eurosif	✓		
Norme de qualité ARISTA 3.0	✓		

Engagement

	Oui	Non	Remarques
Approche d'engagement	✓		Approche menée par les analystes en développement durable de la banque J. Safra Sarasin
Exercice des droits de vote	✓		Fondée sur les recommandations d'ISS (www.issgovernance.com), la politique en matière de droits de vote fait l'objet d'un contrôle par les analystes en développement durable de la banque J. Safra Sarasin.

Secteurs de placement controversés

	Investissement	Aucun investissement	Remarques sur le respect des critères de best practice
Biens de consommation de base (secteur alimentaire)			
Pêche (sauvage)	✓		Comme il n'est pas investi directement dans une entreprise de pêche, le principal critère du fonds repose sur ses fournisseurs. Sont considérés comme positifs le respect des prescriptions MSC, les objectifs et programmes d'augmentation de la proportion de produits arborant ce label ainsi que la mise à disposition d'informations relatives à la part qu'ils représentent dans le chiffre d'affaires global généré par la pêche. Les pratiques controversées sont répertoriées au moyen d'un screening distinct. Par ailleurs, l'analyse de durabilité intègre des critères tels que «Biodiversity and Land Use» et «Raw Material Sourcing».
Agriculture	✓		Les directives et mesures de promotion de pratiques agricoles durables sont les principaux critères positifs. Le screening des pratiques controversées permet de répertorier les activités dans des zones protégées, l'utilisation de pesticides et le non-respect des normes en matière de protection des animaux. Les mêmes critères sont évalués dans le cadre de l'analyse de durabilité, aux rubriques «Biodiversity and Land Use», «Supply Chain Labor Standards» et «Raw Material Sourcing». Le respect des droits de la population locale et le caractère durable de l'aquaculture sont également pris en compte.

	Investissement	Aucun investissement	Remarques sur le respect des critères de best practice
Utilities (infrastructure)			
Approvisionnement en eau	✓		La politique tarifaire de l'eau à destination des classes les plus pauvres n'est intégrée à l'évaluation que dans le cadre de l'analyse des pratiques controversées. L'approvisionnement de base de la population en eau potable et le respect des normes de qualité relèvent du critère «Water Stress» et sont pris en compte dans le screening des pratiques controversées. L'efficacité hydrique de l'activité opérationnelle est comprise dans le critère «Opportunities in Clean Tech».
Financement et construction de barrages	✓		Dans la mesure où ils peuvent avoir de graves répercussions sociales et écologiques, le financement et la construction de barrages ainsi que les activités dans des zones protégées influencent négativement la notation en matière de développement durable. Une exclusion catégorique en raison de telles activités n'est toutefois pas prévue.
Matériaux de base (industrie minière et matières premières)			
Industrie minière	✓		Le contrôle porte sur la prise en compte de la population locale et le respect des zones protégées ainsi que de la souveraineté des Etats sur leurs ressources naturelles. Les éventuels programmes de protection des écosystèmes ainsi que les effets sur la biodiversité et les habitants sont également pris en compte. Est considérée comme positive la transparence au niveau des contrats de production et des paiements aux gouvernements (participation à l'Extractive Industries Transparency Initiative [EITI]).
Sylviculture	✓		Les certifications en matière de gestion des forêts, au premier rang desquelles figure le label FSC, constituent le principal critère d'évaluation des entreprises opérant dans les domaines de la sylviculture et du papier. Sont considérés comme positifs une part élevée de produits certifiés FSC ainsi que le développement de la stratégie relative à ce label.
Energie (pétrole, gaz, énergies renouvelables)			
Biocarburants	✓		En ce qui concerne les investissements dans les biocarburants, l'utilisation de technologies de 2 ^e génération (par ex. déchets, déchets de bois) est un critère de best practice: elle est donc évaluée positivement. Ce fonds n'exclut pas les biocarburants de 1 ^{ère} génération (par ex. céréales, maïs, canne à sucre), mais ceux-ci sont pondérés négativement dans l'évaluation. L'efficacité des carburants est également prise en compte. Parmi les critères positifs, citons les directives et mesures visant des méthodes agricoles durables et sans OGM, le contrôle des conditions de travail et l'amélioration du niveau social dans la chaîne d'approvisionnement.

	Investissement	Aucun investissement	Remarques sur le respect des critères de best practice
Extraction de combustibles fossiles et construction de pipelines	✓		Dans les activités d'extraction des combustibles fossiles et de construction de pipelines, les critères de best practice exigés doivent être respectés. Sont considérés comme négatifs l'extraction de gisements non conventionnels (sables et schistes bitumineux), les activités dans les zones protégées et le mépris des droits (fonciers) de la population locale. Il ne s'agit toutefois pas de critères d'exclusion. Les violations des lois nationales ne font pas l'objet d'un contrôle explicite. Sont considérées comme positives la transparence au niveau des contrats de production et des paiements aux gouvernements ainsi que la gestion responsable de l'environnement et de la sécurité.
Biens de consommation cycliques			
Industrie automobile	✓		Dans l'industrie automobile, les critères positifs sont la faiblesse des émissions de CO ₂ du parc, les programmes de recherche et développement visant à promouvoir les technologies respectueuses de l'environnement ainsi que la mise au point de produits innovants. La transparence des relations avec les fournisseurs ainsi que le respect par ces derniers de critères sociaux et écologiques constituent également des éléments centraux de l'évaluation.
Pharmacie et médecine/santé			
Industrie pharmaceutique	✓		L'amélioration de l'accès aux médicaments et la mise en œuvre d'une politique tarifaire différenciée pour les pays en développement sont des thèmes-clés de l'évaluation des entreprises pharmaceutiques. L'indemnisation pour l'utilisation de ressources génétiques ainsi que le respect du protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA) sont contrôlés, et les violations répertoriées au moyen du screening des pratiques controversées. Il s'agit en outre de vérifier si les entreprises se conforment aux normes en matière de protection des animaux (principe des 3 R).

Mai 2017